

Procès verbal

Le jeudi 10 avril 2025 à 20 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 02 avril 2025, s'est réunie sous la présidence de Catherine MARTINEZ.

Secrétaire de la séance : Aurélie BONNET

Présents : Aurélie BONNET, Nicolas CALLE, Gérard FLAMENT, Catherine MARTINEZ, Catherine RAYNAUD, Laurent ROUSSEAU, Fanny VALETTE

Représentés : Paul DRAPIER représenté par Catherine RAYNAUD, Catherine DUFAU représentée par Nicolas CALLE, Jean-Pierre MANETTA représenté par Laurent ROUSSEAU

Absents et excusés :

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès verbal du dernier Conseil Municipal en date du 27/03/2025
- Vote du budget primitif 2025 - Commune TAURIAC
- Vote du budget primitif 2025 - Service de l'eau de TAURIAC
- Questions diverses

Approbation du procès verbal du dernier Conseil Municipal en date du 27/03/2025 : Adopté à l'unanimité.

Délibérations du conseil :

Délibération sur le budget primitif - Budget Communal TAURIAC 2025 (N° DE_011_2025)

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2025 de la Commune Budget Communal TAURIAC,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune Budget Communal TAURIAC pour l'année 2025 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 569 991,58

En dépenses à la somme de : 569 991,58

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	107 150
012	Charges de personnel, frais assimilés	124 250
014	Atténuations de produits	31 000
042	Section à section	46 773,84
65	Autres charges de gestion courante	132 149
66	Charges financières	270,09
67	Charges spécifiques	500
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		442 092,93

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	77 772
013	Atténuations de charges	1 500
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	39 100
73	Impôts et taxes	29 709
731	Fiscalité locale	189 500
74	Dotations et participations	71 296,83

75	Autres produits de gestion courante	32 500
77	Produits spécifiques	715,1
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		442 092,93

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	19 487,25
001	Solde d'exécution section investissement	26 396,33
202403	ADRESSAGE	34 850,84
202501	PLANTATIONS D'ARBRES	2 600
202502	MATERIEL ET OUTILLAGES	3 000
202503	CAMERAS VERBALISATION PARKING PLAN D'EAU	30 000
202504	CIMETIERE	3 000
202505	OPERATIONS DIVERSES	8 564,23
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		127 898,65

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	59 092,81
040	Section à section	46 773,84
202402	TRAVAUX EGLISE	22 032
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		127 898,65

ADOPTE A LA MAJORITE

Délibération : adoptée

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Catherine MARTINEZ
Maire

Délibération sur le budget primitif - Budget EAU 2025 (N° DE_012_2025)

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2025 de la Commune Budget EAU,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune Budget EAU pour l'année 2025 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 347 115,16

En dépenses à la somme de : 347 115,16

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	41 500
012	Charges de personnel, frais assimilés	16 000
014	Atténuations de produits	16 200

042	Section à section	107 946,48
65	Autres charges de gestion courante	1 750
66	Charges financières	21,51
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	400
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		183 817,99

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	68 721,81
042	Section à section	19 234,05
70	Ventes produits fabriqués, prestations	83 675
74	Subventions d'exploitation	12 000
75	Autres produits de gestion courante	187,13
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		183 817,99

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	2 146,88
040	Section à section	19 234,05
202401	AMELIORATION/EXTENSION RESEAU D EAU	53 815,36
202501	COMPTEUR ANTENNE	19 000
202502	AMELIORATION/EXTENSION RESEAU D'EAU	49 100,88

202503	FRAIS ET ETUDE PERIMETRE DE CAPTAGE	20 000
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		163 297,17

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	676,53
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	54 674,16
040	Section à section	107 946,48
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		163 297,17

ADOPTE A LA MAJORITE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Catherine MARTINEZ
Maire

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 29 avril 2025.
Fin de séance : 23h00

Le Maire
Catherine MARTINEZ

La Secrétaire de séance
Aurélie BONNET

